

Robert Hérin

RÉSO - UNIVERSITÉ DE CAEN  
ESO - UMR 6590 CNRS

**D**epuis une vingtaine d'années, l'usage du mot territoire est devenu courant, banal, commun<sup>1</sup> Ripoll (F.), Veschambre (V.), 2000, 2005. « On a pu assister ces quinze dernières années, en France tout au moins, à une véritable inflation dans les usages du terme de territoire. Inflation du nombre d'utilisateurs, de disciplines scientifiques et de secteurs socio-professionnels concernés, et partant de contextes d'énonciation... Cette inflation... va de pair avec une inflation des types d'usages eux-mêmes, autrement dit avec une inflation sémantique ».

Un mot à la mode, que l'on pressent lourd de signification. Son rythme ternaire associant des syllabes longues le charge de résonances qui laissent à entendre une grande richesse de sens, que l'on n'aurait pas à expliciter. Un mot « entre soi », partagé, sur lequel les uns et les autres s'accorderaient. Aussi est-ce un mot commode pour exprimer la complexité des liens entre des hommes, des groupes sociaux et les espaces de leurs existences. Un mot ambigu. C'est cette ambiguïté que l'on va tenter d'explorer, de clarifier, avec en arrière-plan l'interrogation de Raymonde Séchet et Régis Keerle sur les réticences à utiliser le terme de territoire de la part de certains des géographes engagés dès le tout début des années 1980 dans le projet de géographie sociale.

#### LES REGISTRES DU TERRITOIRE. ESSAI DE CLARIFICATION

Évoquons d'abord quelques exemples pris dans l'actualité de ces dernières semaines pour illustrer la profusion sémantique qui gravite autour du mot territoire, ainsi que les incertitudes et les enjeux qui s'attachent aux usages qui en sont faits.

1- RIPOLL (F.), VESCHAMBRE (V.), 2000, 2005. « On a pu assister ces quinze dernières années, en France tout au moins, à une véritable inflation dans les usages du terme de territoire. Inflation du nombre d'utilisateurs, de disciplines scientifiques et de secteurs socio-professionnels concernés, et partant de contextes d'énonciation... Cette inflation... va de pair avec une inflation des types d'usages eux-mêmes, autrement dit avec une inflation sémantique ».

France Inter. Vendredi 8 juin 2007, à 6h20, la rubrique « Blogs à part » s'intitule « les territoires du plaisir ». Ne résistons pas au plaisir de la citation.

« Aimer l'orage, goûter la douce tristesse des retours de week-end, se laisser charmer par une starlette sur une affiche, savourer un petit café au comptoir le matin avant d'aller travailler... (Puis) c'est le bruit de la rue qui le premier vous frappe et referme la parenthèse. On presse alors le pas. De peut que la vie des autres ne nous rattrape trop vite... ». *Menus plaisirs qui ont leurs moments et leurs espaces, et donc leurs territoires?* (\*)

Autres illustrations, autre genre, ces annonces de colloques :

« Création d'activités et territoires. Favoriser l'émergence d'activités en Basse-Normandie. Quelles innovations pour l'accompagnement? Quelles coopérations pour les territoires? » (Université de Caen, 22 juin 2007), *avec entre autres partenaires la Commission européenne, la Région Basse-Normandie, la Chambre régionale de l'Économie sociale, la Communauté de communes du canton de Saint-Pierre Église, etc.*

« La mise en culture des territoires. Nouvelles formes de culture événementielle et initiatives des collectivités locales » (Nancy, 10 et 11 mai 2007). Sont au programme des interventions qui se rapportent au (x) territoire(s) :

« Mutations et stratégies de valorisation patrimoniales: les identités multiples des territoires » - *se trouvent réunis dans le même intitulé de l'intervention les termes de territoires, identités, patrimonialisations... une trilogie qui a inspiré de nombreuses réflexions sur le territoire.*

« De la démocratie culturelle au projet de territoire. Mise à l'eau d'un « Pays d'Art et d'Histoire en Territoire Rhône ». *Autre référence au « Pays »; retenons ici le rapprochement entre démocratie et territoire (qui peut être un projet).*

« Culturalisation des territoires et irruption de « l'es-

(\*) les textes en italique correspondent aux commentaires de l'auteur

prît du terroir » dans la problématique de l'identité nationale au Cameroun. *Le trinôme Culture, Identité, Territoire s'enrichit d'une référence à « l'esprit du terroir ».*

### 1. Le territoire, circonscription politico-administrative

Parmi les usages les plus fréquents (et les moins sujets à discussion) qui sont faits du terme, le territoire désigne et dénomme une circonscription politique (au sens le plus large de l'adjectif), qui renvoie à la chose publique, qui est « relatif à l'organisation et à l'exercice du pouvoir temporel dans une société organisée... » (*Dictionnaire Robert*). On parlera en ce sens de territoire national, l'usage le plus habituel, mais aussi de territoire communal, départemental, régional. Le territoire ainsi défini et qualifié a des frontières, qui sont repérables et qui sont tracées sur les cartes, une capitale, du village chef-lieu de commune à la capitale nationale.

Il est gouverné, en France, par un exécutif et des élus. Il est géré par une administration. Le territoire a ainsi ses lieux spécifiques, la mairie, l'hôtel du Conseil Général. Des structures l'organisent, de l'école à la caserne des pompiers, du réseau routier à ceux de l'adduction d'eau et de l'évacuation des eaux usées (quand la gestion en est communale).

Le territoire correspond dans ce premier sens à l'exercice sur un espace délimité d'un pouvoir de nature politique, c'est-à-dire public, un espace regroupant une population administrée (les administrés) et géré selon un ensemble de lois et de réglementations.

Par extension, on évoquera des territoires religieux, diocèses et paroisses, églises et cathédrales, évêques et curés; ou les territoires scolaires, leurs cartes, leurs établissements et leurs personnels, leurs hiérarchies (d'espaces, de niveaux des enseignements, d'enseignants, de responsables administratifs et politiques); ou les territoires de santé (la carte sanitaire, les établissements et leurs fonctions, etc.); ou encore les territoires de l'action sociale, etc.

Ainsi défini le territoire désigne un espace généralement continu (mais les exceptions sont fréquentes...), constitué, en Europe occidentale du moins, de longue date. Beaucoup de ces territoires ont une histoire millénaire pour certains; mais toute récente pour d'autres, les territoires de l'intercommunalité, par exemple. Ils regroupent, rassemblent des habitants à l'identification administrative desquels ils concourent: la carte d'iden-

tité et le passeport mentionnent pour chacun de ces habitants la commune et le département de naissance, ainsi que de résidence.

Par souci de clarté, il conviendrait de se cantonner à cette première définition quand ce sont, effectivement, les caractéristiques politico-administratives et juridiques inscrites dans l'espace auxquelles on fait référence en utilisant le mot territoire. Ainsi défini, le territoire constitue un thème de recherche de grand intérêt, y compris pour la géographie sociale.

### 2. Le territoire, espace géographique

Par territoire il est courant que l'on désigne des composantes matérielles et immatérielles de tel ou tel espace qui constituent cet espace: les activités et leurs sièges, les divers réseaux, la population et ses caractéristiques (urbaine ou rurale, d'âge et de sexe, de mobilités, de niveaux de formation et de qualification), les flux de toutes sortes, les dynamismes et les blocages économiques, sociaux, culturels... On évoque les ressources des territoires, ressources dont l'inventaire donne lieu à des cartes, à des atlas. Le Conseil Régional de Basse-Normandie s'est ainsi doté d'un service d'analyse de la région, qui s'appuie sur un service de cartographie et qui mobilise les informations de l'INSEE Basse-Normandie<sup>2</sup>. En 2002, l'INSEE et la DRE de Basse-Normandie publient un ouvrage intitulé « Onze territoires pour une région » dont le 4<sup>e</sup> de couverture résume ainsi le contenu « Bassins d'emploi ou regroupement de bassins, les Onze territoires de Basse-Normandie sont les espaces économiquement cohérents tout désignés pour répondre aux questions qui se posent sur les évolutions démographiques, l'ampleur des migrations de population et les déplacements des actifs ».

Nous sommes là dans l'esprit et les méthodes de la géographie « classique », qui, par exemple, ont été illustrés par les grands atlas régionaux des années 1960-1970. Les limites retenues pour ces inventaires des territoires sont le plus souvent celles des territoires

2- En 2002, l'INSEE et la DRE de Basse-Normandie publient un ouvrage intitulé « Onze territoires pour une région » dont le 4<sup>e</sup> de couverture résume ainsi le contenu « Bassins d'emploi ou regroupement de bassins, les Onze territoires de Basse-Normandie sont les espaces économiquement cohérents tout désignés pour répondre aux questions qui se posent sur les évolutions démographiques, l'ampleur des migrations de population et les déplacements des actifs ».

politico-administratifs, quitte d'ailleurs à mettre en lumière les décalages, les non-coïncidences entre ces territoires et les organisations de l'espace que révèlent les répartitions des activités et des flux, ainsi que les bilans des évolutions : pensons aux bassins d'emploi, aux flux résidentiels, aux détournements de la carte scolaire que pratiquent 20 à 30 % des parents d'élèves...

Élargissant quelque peu le sens d'espace délimité de ressources matérielles et humaines que l'on donne au territoire, on évoque de façon maintenant fréquente (et entendue) *l'intelligence des territoires* pour désigner à la fois leurs ressources mais aussi leurs capacités à les mobiliser et à les gérer positivement, ce qui renvoie aux compétences disponibles, aux potentialités d'innovation et d'initiative ainsi qu'aux possibilités de mobilisation collective pour une « bonne gouvernance » des territoires.

### 3. Le territoire comme condition spatiale de l'existence

Nombre d'essais de définition du territoire insistent en priorité sur ses dimensions existentielles. Ainsi Roger Brunet (1990) :

« Le territoire est une œuvre humaine – *ce qui englobe les deux définitions qui précèdent*. Il est un espace approprié – *dans cette perspective, le territoire se conçoit du point de vue de ceux qui, à divers titres, l'habitent, le pratiquent, de l'intérieur en somme, alors que les deux définitions précédentes procèdent d'un regard extérieur, établissant des territoires que l'on peut dire objectifs, dont les cartes consignent les caractéristiques* – propres à soi et propre à quelque chose – R. Brunet veut dire que le territoire est à la fois l'objet d'une appropriation et de pratiques individuelles et l'espace d'activités et de projets particuliers et/ou collectifs ? Il est la base géographique de l'existence sociale. Toute société a du territoire, produit du territoire - *pas de société sans un support et une transcription sociale, et le territoire est par nature, une construction sociale...* »

Ou cette autre référence (Bailly et Debardieux, 1991) :

« A. Frémont (1976) nous a invité à distinguer : 1) **l'espace objectif**, fondé sur des métriques dites objectives, ou plutôt exocentrées, qualifié aussi d'**espace-support**, 2) **l'espace de vie**, ensemble des lieux fré-

quentés par le groupe dont l'individu fait partie, 3) **l'espace social**, mettant en rapport les lieux fréquentés par le groupe social... 4) **l'espace vécu**, qui intègre, outre les distances précédentes (dont la distance sociale), la distance affective. »

D'autres auteurs ont préféré faire correspondre le concept d'espace et ses dérivés (espace rapport, espace de vie) à une vision exocentrée et recourir au concept de territoire pour évoquer les systèmes de lieux et de distances imaginées et organisées selon un référentiel égocentré... ». *La distinction entre vision exocentrée et vision égocentrée clarifie, tout en l'enrichissant, le concept de territoire.*

Les espaces-support, voire les espaces de vie (sous-entendu de déplacements, de flux) font l'objet (en même temps qu'ils sont les produits) d'appropriations individuelles et collectives, qui nourrissent des sentiments partagés d'appartenance, qui aident « à la cristallisation de représentations collectives, des symboles qui s'incarnent dans les hauts lieux... » (Brunet, Ferras, Théry, 1992). La perspective est ainsi renversée : du point de vue des egos, des groupes sociaux, de leurs rapports aux espaces qu'ils pratiquent, se représentent, imaginent, façonnent, espaces dont les configurations sont en large part le produit, l'inscription, de ces rapports actuels et antérieurs. On rejoint ainsi ce qu'écrit Raymonde Séchet (2007) à propos de la définition du territoire proposé dans le manuel *Géographie sociale* de 1984 (Frémont, Chevalier, Héryn, Renard) :

« Élaborés dans l'expérience sociale des lieux, paysages, espaces préexistants, les territoires peuvent donc être réinterprétés comme condition spatiale de l'existence, de la production, de la reproduction, des individus, des groupes, des sociétés... », *définition à laquelle je continue, pour l'essentiel, de souscrire.*

Ainsi conçu, le territoire est comme le socle commun de groupes sociaux, un socle dans lequel ils se projettent, qu'ils façonnent, qui est le cadre de leurs vies, auquel ils se réfèrent, s'identifient et qui influence leurs comportements et leurs attitudes. Il est en quelque sorte le dénominateur commun des espaces existentiels des individus qui forment les groupes sociaux. Un tel territoire a ses limites, plus ou moins floues et changeantes ; il a de la continuité spatiale, de la durée dans le temps ; par ses activités, ses paysages, ses habitants et leurs traits originaux plus ou moins affirmés il a une certaine homogénéité qui le distingue des territoires voisins.

#### 4. Le territoire de l'aménagement

Toujours par souci de clarification, on distinguera une quatrième définition du territoire: le territoire-actions, celui de l'aménagement du territoire. On l'a déjà laissé entrevoir, les territoires, quels qu'ils soient et quelle que soit la définition à laquelle on se réfère, sont en évolution, par les actions individuelles et collectives de leurs habitants, par les interventions de ceux qui ont en charge les circonscriptions politico-administrative auxquels s'identifient ou non les territoires existentiels (la création d'une communauté urbaine, par exemple), ou par des initiatives privées (l'aménagement d'un complexe de loisirs, par exemple).

Interviennent et interfèrent ainsi des acteurs, de statuts différents, publics ou privés, dont les assises territoriales et les compétences varient de l'échelle locale à l'échelle internationale, en passant (d'ici, de l'endroit, du lieu) par les échelles intermédiaires. Certains sont du territoire – on ira jusqu'à dire du terroir. D'autres interviennent de l'extérieur. Mais les uns et les autres programment et réalisent des aménagements du territoire, certains modestes (et éventuellement éphémères, d'autres de grande envergure (et durables généralement). Le territoire-action est l'espace sur lequel et pour lequel s'additionnent de façon plus ou moins cohérente les interventions des uns et des autres.

D'autres acceptions du terme territoires pourraient être envisagées. L'envisager comme le font des éthologues au sens d'espace que marquent et défendent les animaux n'est pas sans intérêt – ni sans risques. On arrive aussi que le territoire désigne des domaines plus ou moins réservés – on parlera du territoire des géographes pour dire les spécificités, l'organisation et les zones frontalières de la discipline. On ira même jusqu'à utiliser territoire comme synonyme de domaine, de zone, de thème, etc.: entendu ces jours-ci à France Inter (21 juin 2007, 13h58): « Aujourd'hui la Bourse évolue un territoire négatif... »; le territoire n'est plus qu'une facilité d'expression.

Les définitions les plus usuelles du terme de territoire ne sont pas exclusives les unes des autres. Les actions des acteurs s'inscrivent dans des territoires politico-administratifs, de multiples façons: par les réglementations, par les zonages des espaces, par l'implication de ceux qui gouvernent ces territoires, etc. Ces actions modifient les composantes des espaces: leurs

activités, les flux qui les innervent, les populations et leurs cadres de vie. La consistance existentielle peut s'en trouver renforcée, par exemple par un équipement d'usage collectif longtemps revendiqué, ou au contraire perturbée par telle ou telle décision: ainsi la perspective d'une fermeture d'usine, dans le cadre d'une stratégie de délocalisation, qui priverait la vallée d'Aspe d'une source d'emplois et de revenus vitale pour l'économie fragilisée de la vallée.

Aussi est-il tentant de s'essayer à une définition aussi englobante, aussi synthétique que possible du territoire: « une portion de la surface terrestre appropriée par un groupe social », en comprenant par appropriation:

1) Les formes matérielles créées, transformées, aménagées par les sociétés humaines au cours de leur histoire, en vue de leur subsistance et de leur reproduction, soit des espaces objectifs caractérisés par des structures, des flux, des évolutions, dans des contextes écologiques eux-mêmes adaptés, transformés.

2) Les rapports existentiels que les groupes sociaux tissent et trament avec les espaces matériels (objectifs) dans lesquels ils vivent, rapports qui sont établis par les pratiques des espaces, les images, représentations et savoirs, rapports plus ou moins immatériels, plus ou moins idéels qui influencent, voire inspirent et guident les décisions d'intervention sur les espaces et les actions qui s'ensuivent.

#### LA GÉOGRAPHIE SOCIALE ET LE TERRITOIRE

Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre (2005) constatent, après d'autres, que l'usage du terme territoire apparaît à la fin des années 1970 et au début des années 1980, pour s'imposer ensuite dans les années 1990, le temps du territoire succédant à celui de l'espace, lui-même ayant succédé au temps du milieu (selon C. Grataloup). Ce succès du territoire témoignerait de ruptures épistémologiques, en particulier de l'affirmation que l'espace est d'abord une construction sociale, ce dont rendrait compte le terme de territoire.

Raymonde Séchet et Régis Keerle dans leur texte « Petite histoire de nos délicatesses avec le territoire », rappelant les réticences (voire l'incapacité) de certains des géographes qui ont contribué à l'affirmation de la géographie sociale comme entreprise intellectuelle collective « à penser le territoire autrement que comme

cadre produit à partir de l'espace... et, en conséquence, l'usage parcimonieux qu'ils font du terme ».

Cette défiance n'est pas simple à expliquer – il est d'ailleurs possible qu'elle n'ait pas été partagée par l'ensemble des géographes alors impliqués de près ou de loin dans la géographie sociale. Vingt ans plus tard, nombre d'entre eux et moins encore, leurs successeurs n'ont plus de réticences à se référer au territoire et à utiliser le terme.

Revenant au début des années 1980, j'avancerai, quant à moi, des interprétations qui sont relatives les unes au contexte d'émergence du mouvement collectif de la géographie sociale, d'autres qui renvoient aux définitions qui en ont alors été proposées, à ses problématiques, à ses thèmes et à ses méthodes.

### Le contexte

L'émergence d'un projet de géographie sociale et le souhait qu'il soit officiellement reconnu par les instances de la géographie française d'alors ont suscité de la part de ces instances des réserves plus ou moins vives : au tout début des années 1980, le Comité national a refusé la création d'une commission de géographie sociale, proposant que les géographes concernés rejoignent la commission de géographie de la population, ce qu'ils ont refusé. Dès lors nombre de ces géographes se sont, pour un temps ou définitivement retirés des instances nationales.

Certains se souviennent de la réunion tenue à Paris en 1984, à la Maison des Sciences de l'Homme, en marge du Congrès de l'Union géographique Internationale (UGI) et en rupture avec le Comité national de géographie qui avait la responsabilité d'organiser le Congrès. Autant qu'il m'en souviennent (mais c'est peut-être un peu plus tard, au cours d'une rencontre organisée au CNRS) qu'un débat a surgi sur la question du territoire au cours duquel le territoire a été qualifié de réactionnaire, de pétainiste même, sans susciter de réactions contraires. Pour ce qui me concerne, je ne suis pas revenu sur l'affirmation avant plusieurs années, sans doute parce qu'elle me convenait... mais ce qui en limitait l'usage. Il serait intéressant une vingtaine d'années plus tard, de reprendre le débat dans un contexte politique et intellectuel bien différent de celui du début des années 1980. Ces réserves d'ordre idéologique et politique n'ont cependant pas empêché les auteurs du manuel de 1984 de proposer des définitions

du territoire, que rappellent Raymonde Séchet et Régis Keerle, qui ne me paraissent pas obsolètes. Alors pourquoi ne pas avoir davantage exploré et mobilisé ces définitions ?

### De l'espace vécu à la formation socio-spatiale

La géographie sociale qui commence à se constituer fin des années 1970 – début des années 1980 procède de la convergence d'orientations différentes de la géographie humaine française : géographie humaine à fortes dimensions sociales, géographie de la population, géographie de l'espace vécu, sous l'impulsion à la fois intellectuelle et fédérative d'Armand Frémont ; celle de la pluridisciplinarité (et de la rencontre avec les sociologues qu'expérimentent des géographes dans le cadre du programme du CNRS « Observation du changement social et culturel »).

L'espace des pratiques, l'espace perçu, l'espace vécu, l'espace de vie, notions construites et diffusées par Armand Frémont et ceux qui dans les années 1970 ont œuvré avec lui, ont, peut-être, dispensé de recourir à la notion ou au concept de territoire, alors peu usité, sinon dans l'expression aménagement du territoire. Ces notions renvoient en effet aux différents registres des relations que les individus et les groupes sociaux ont avec les espaces et par lesquelles ils construisent les dimensions existentielles de leurs rapports à ces espaces, autrement dit les territoires tels que les caractérisent des définitions proposées à partir des années 1990, définitions qui considèrent l'appropriation des espaces, les représentations collectives, les sentiments d'appartenance...

De plus, les références aux sociétés localisées (dans *Géographie Sociale*, n° 0, 1982, par exemple), à l'espace social (le « manuel de 1984 »), ou encore aux formations socio-spatiales (Di Méo, 1985 ; Chevalier, Buléon, 1986...) ont pu dispenser certains auteurs de recourir au terme de territoire, alors encore peu utilisé et pour certains implicitement stigmatisé, peut-être ?.. Mais, au-delà du choix des mots, n'est-ce pas de la même quête qu'il s'agit ? Dire que les groupes sociaux créent par leurs activités des rapports divers et souvent complexes avec les espaces dans lesquels ils vivent, des espaces socialement construits consubstantiels des sociétés que les groupes sociaux constituent. Mais dans ses premiers temps, la géographie sociale contemporaine, engagée soit dans des recherches sur

des sociétés localisées soit dans des tableaux réalisés à l'échelle régionale de tel ou tel fait social, les comportements électoraux, l'emploi, le chômage, a privilégié de fait des démarches d'analyse plutôt que de synthèse, ce qui n'incite pas à s'interroger sur les territoires – encore que...<sup>3</sup>. Les hasards des relectures de textes produits par les géographes « sociaux » de la France de l'Ouest m'ont fait redécouvrir un article dû à A. Chauvet et A. Ménard publié dans le numéro 0 de la revue *Géographie Sociale* (1982) sous le titre « La ville et les cours d'eau : le cas de la Loire maritime dans l'agglomération nantaise. Le territoire urbain : les quartiers de l'agglomération nantaise ». Il s'agit à ce moment d'un projet de recherche (l'Unité Associée au CNRS n° 915 ne serait créée que l'année suivante), qui invite à « tenter de définir une notion globale du territoire » - en tentant d'apporter une double réponse : sur la notion de territoire, sur les ensembles territoriaux. (encart p. 118).

### Le social d'abord ?

Au cours des dernières années les définitions initiales de la Géographie sociale (Bulletin du CERA, n° 12, 1981 ; Actes du Colloque de Lyon, 1982 ; manuel de 1984 ; etc...) ont suscité des commentaires qui en ont souligné les ambiguïtés et les limites ; ce que rappellent Raymonde Séchet et Régis Keerle : « Cette expression (rapports spatiaux) comporte sa propre limite puisque, dans la mise à niveaux entre rapports sociaux et rapports spatiaux, elle dénote la difficulté à penser complètement l'espace comme constitutif de la société ».

Les définitions initiales (du début des années 1980) sont effectivement construites selon un parallélisme qui met sur le même plan les sociétés et leurs espaces, les rapports sociaux et les rapports spatiaux :

Rapports sociaux et rapports géographiques (ou « rapports spatiaux » dans d'autres versions) ont entre

3- Les hasards des relectures de textes produits par les géographes « sociaux » de la France de l'Ouest m'ont fait redécouvrir un article dû à A. Chauvet et A. Ménard publié dans le numéro 0 de la revue *Géographie Sociale* (1982) sous le titre « La ville et les cours d'eau : le cas de la Loire maritime dans l'agglomération nantaise. Le territoire urbain : les quartiers de l'agglomération nantaise ». Il s'agit à ce moment d'un projet de recherche (l'Unité Associée au CNRS n° 915 ne serait créée que l'année suivante), qui invite à « tenter de définir une notion globale du territoire » - en tentant d'apporter une double réponse : sur la notion de territoire, sur les ensembles territoriaux. (encart p. 118).

eux des rapports... Fondamentalement la Géographie sociale est l'étude des rapports existants entre les rapports sociaux et les rapports géographiques... »

« La Géographie sociale... une géographie des faits sociaux (de leur répartition spatiale, de leurs rapports à l'espace...) et une sociologie des faits géographiques, analyser dans les combinaisons géographiques le rôle des rapports sociaux... » (J. Chevalier, A. Frémont, R. Hérin, 1981).

#### La notion de territoire :

A travers l'exemple urbain – le cas nantais en l'occurrence – le territoire sera considéré sous une quadruple dimension de l'espace :

- l'espace construit qui fera la liaison avec le paysage,
- l'espace organisé dans lequel se superposent les diverses trames de l'espace urbain : espace de production, de relation et de consommation ;
- l'espace vécu dans lequel s'expriment certaines valeurs et se développent certaines identités sociales ;
- l'espace habité dans son sens géographique traditionnel, soit comme le mode de prise en charge par un groupe humain d'une portion quelconque de l'espace.

Les ensembles territoriaux :

La liberté humaine permet certes d'échapper aux contingences de la territorialité animale... Mais cette liberté elle-même conduit à des subdivisions complexes et hiérarchisées des territoires qui sont sources de conflits. Des états d'équilibres et de déséquilibres se succèdent donc au niveau des territoires comme à celui des paysages.

Il est donc nécessaire d'analyser le fait territorial à plusieurs niveaux et aux différentes phases de son évolution. Dans le cas de la ville, le quartier était autrefois considéré comme un des niveaux essentiels de l'organisation territoriale ; aujourd'hui, au contraire, on a plutôt tendance à considérer la notion de quartier comme désuète.

Notre projet de recherche tend donc à voir dans quelle mesure la structure et l'échelle territoriales s'expriment encore aujourd'hui dans l'espace urbain au travers des « quartiers », que ceux-ci soient proches du centre, ou bien dans un secteur péri-urbain.

in A. Chauvet, A. Ménard, *Géographie Sociale*, n° 0, 1982 « la notion de territoire »

### Une problématique de géographie sociale

Après dix ans d'existence le Centre d'Études Régionales et l'Aménagement oriente maintenant l'essentiel de ses recherches dans le domaine de la Géographie Sociale.

Après des travaux sur l'aménagement, sur la géographie du secteur tertiaire, après surtout une longue et fructueuse exploration du thème de l'espace vécu, les recherches centrées sur la géographie sociale représentent à la fois l'aboutissement des recherches antérieures et une nouvelle étape. A ce stade, il est indispensable de préciser la problématique de recherche du groupe des chercheurs qui forment le C.E.R.A., cette problématique (qui n'exclut pas des divergences) faisant bien évidemment l'objet de confrontations répétées et d'approfondissements continus.

### Rapports géographiques et rapports sociaux

Les rapports qui unissent les hommes entre eux ou qui opposent peuvent être qualifiés de rapports sociaux. Fondés pour l'essentiel sur les rapports économiques de production, ces rapports, selon les enseignements du marxisme, s'articulent en rapports de classe, fondements des faits sociaux. Ils constituent le champ d'étude privilégié de la sociologie.

Les rapports (de production, d'habitat, de loisirs, de déplacements...) qui unissent les hommes aux lieux, à l'espace, peuvent être qualifiés de rapports géographiques. Fondés sur des rapports économiques de production, mais aussi sur des rapports écologiques (d'adaptation au milieu naturel), historiques (de permanence plus ou moins longue), psychologiques (d'adaptation et d'attachement ou d'inadaptation et de répulsion) juridiques (les règles d'usage, de transmission, d'exploitation de la propriété par exemple), ou encore idéologiques (fonction idéologique de certains lieux...), ils constituent le champ privilégié de la géographie.

Rapports sociaux et rapports géographiques ont entre eux des rapports. L'objet de la géographie sociale, branche de la géographie générale, ne saurait se limiter à l'étude des répartitions de faits sociaux. Fondamentalement elle est l'étude des rapports existants entre les rapports sociaux et les rapports géographiques (par exemple le passage du salariat agricole et rural au prolétariat industriel et urbain est à la fois changement dans les rapports de production, les rapports sociaux et les rapports aux lieux).

### Les combinaisons

La problématique s'enrichit si l'on passe du simple rapport (social ou géographique) aux « combinaisons ». On sait comme la géographie classique, et particulièrement l'école française, a fait de la combinaison un concept de base de la discipline (de Vidal de la Blache à Cholley) auquel il est toujours

possible de se référer, d'autant qu'il s'est trouvé enrichi au cours des deux dernières décennies par la notion de structures (voir notamment R. Brunet). La combinaison géographique qualifie un certain espace par une série de facteurs interreliés entre eux, ayant de ce fait une relative stabilité dans le temps, sous-tendus par une certaine structure.

La notion de combinaison ne doit pas être réduite à celle de combinaison régionale qui est au centre de la géographie régionale de l'école française classique. La Géographie Sociale impose comme une nécessité le recours, constant et simultané à des échelles emboîtées – de l'échelle locale aux échelles nationales et internationales, en passant par les diverses échelles régionales. Elle suppose également la prise en compte tout à la fois du mouvement et de la permanence – se trouvent ainsi posées de façon essentielle la question de l'autonomie de la structure, de sa survivance, alors que changent des composantes de la combinaison – les rapports de production par exemple.

Dans un autre domaine, et plus brièvement, on peut considérer parallèlement que les faits sociaux ne sont pas uniquement fondés sur une seule série de facteurs déterminants (par exemple les facteurs économiques) mais qu'ils se composent de combinaisons au sein desquelles interviennent des interrelations entre l'économique, l'affectif, la psychologie, le culturel, le juridique, l'idéologique.

L'objet de la géographie sociale se trouve encore mieux cerné si l'on considère qu'il se trouve dans une double exploration de ces deux types de combinaisons et de leurs interférences. La géographie sociale se définit complémentirement comme une géographie des faits sociaux et comme une sociologie des faits géographiques. Géographie des faits sociaux, elle doit privilégier l'étude des rapports géographiques au sein des combinaisons de faits sociaux (les répartitions de faits sociaux, leur compréhension, les rapports des faits sociaux à l'espace – leur transcription dans l'espace, dans l'habitat, les parcellaires ruraux, les ségrégations urbaines etc...). Sociologie des faits géographiques elle souligne, explore, mesure le rôle des rapports sociaux au sein des combinaisons géographiques (y compris fondamentalement les rapports de classe).

Les deux démarches sont indissociables, elles se complètent et s'éclairent mutuellement, la connaissance des rapports géographiques au sein des faits sociaux aidant fortement à la connaissance des rapports sociaux au sein des combinaisons géographiques, et inversement.

\* *Bulletin du Centre d'Études régionales et d'Aménagement*. n°12 – janvier 1981, p. 5-8.

\*\* Ce texte a été préparé par Armand Frémont, puis a fait l'objet de discussions et d'une mise au point collective dans le cadre des séminaires du C.E.R.A. (Centre d'Études régionales et d'Aménagement)

Ces définitions sont, effectivement, en retrait par rapport au « renversement de l'ordre des facteurs... Le groupe humain d'abord, l'espace ensuite » prôné par Renée Rochefort (1963), renversement de l'ordre des facteurs qui est pourtant dès le tout début des années 1980 l'une des références majeures de la Géographie sociale alors (re) naissante. Deux explications possibles...

Placer sur le même plan, rapports sociaux et rapports géographiques (ou spatiaux, ce qui est moins ambigu) marque une avancée décisive par rapport à la géographie humaine d'alors, qui a pour objet, par des approches diverses, de la géographie régionale classique à l'analyse spatiale dont le succès se confirme, l'étude des espaces géographiques, sans se référer, ou que de manière allusive, aux rapports sociaux et aux structures sociales qui contribuent de façon de plus en plus déterminante à la construction et à l'évolution des combinaisons géographiques, qu'on les aborde à partir des paysages, des milieux ou des régions.

Par ailleurs, et à l'opposé en quelque sorte, placer sur le même plan rapports spatiaux et rapports sociaux, c'est vis-à-vis de la sociologie affirmer le champ spécifique (on dirait aujourd'hui le territoire...) de la Géographie sociale. Rappelons que l'Action Thématique Programmée – ATP – du CNRS sur l'observation du changement social et culturel a multiplié les échanges entre sociologues et géographes, échanges qui ont ouvert aux uns et aux autres des perspectives nouvelles en matière de démarche scientifique, de problématiques et des méthodes. Le surcroît d'intérêt pour les études de sociétés localisées vient, en partie de ces expériences de pluridisciplinarité. L'intérêt, qui n'est pas nouveau, de géographes pour les démarches qualitatives, enquêtes, entretiens, observations répétées d'espaces géographiques restreints ou/et de groupes sociaux relativement peu nombreux, est, sans doute, à rechercher dans ces collaborations. Mais la volonté de géographes d'inscrire les sociétés localisées dans des espaces plus vastes, témoigne aussi de la nécessité et de la volonté d'articuler le local, le particulier, avec le régional et le général, ce qu'a traduit l'intérêt porté au traitement quantitatif des données chiffrées et la production, à l'échelle régionale notamment, d'atlas de géographie sociale.

## Rapports sociaux et territoires

Dans ce contexte du début des années 1980, le territoire n'est pas à l'ordre du jour, sauf exceptions. Cela est aussi à mettre en rapport avec les références idéologiques et scientifiques qui orientent alors les réflexions et les travaux de recherche de certains des géographes engagés dans la géographie sociale. Certains, influencés par le marxisme, puisent leurs références dans les publications d'Henri Lefévre, de Raymond Ledrut, voire chez Marx et Engels (par exemple, Chevalier, Buléon, 1986). On traite des dialectiques socio-spatiales, des rapports entre les différentes instances et parmi elles du rôle de l'économie. On parle de classes sociales, d'inégalités sociales. On place les rapports sociaux au cœur des relations entre les sociétés et leurs espaces (Hérin, 1986):

« En dernière analyse, c'est à partir du concept de rapports sociaux... qu'est à construire l'un des deux versants de la géographie, celui de la géographie comme science sociale, l'autre versant étant celui de la géographie comme science naturelle »

Vingt ans plus tard, j'ai la tentation (justifiée) d'une définition scientifique et radicale qui serait « En dernière analyse, c'est à partir du concept de rapports sociaux qu'est à construire la géographie, dans le concert des sciences sociales ».

Ce positionnement a pour conséquence de placer au centre des interrogations et des recherches du géographe, les faits sociaux et les rapports sociaux qui les caractérisent, envisagés à travers les configurations spatiales qui en sont le cadre matériel et l'une des modalités d'expression. C'est dans cette logique-là que s'inscrivent les définitions du territoire proposées dans le « manuel de 1984 » et rappelées par Raymonde Séchet et Régis Keerle:

« Le territoire délimite, pour une classe d'âge, une collectivité, qu'elle soit agraire, commerçante ou autre, le domaine des pratiques de tous ordres qui démarquent spatialement tel groupe social par rapport à tel autre. Dire territoire, c'est parler frontière, appropriation, rapports à d'autres groupes, pouvoir ».

On s'intéresse davantage, du moins certains, aux inégalités et aux crises sociales, aux processus de reproduction sociale, etc. qu'aux configurations spa-



tiales pour elles-mêmes -, ou aux territoires, dirions-nous aujourd'hui. De plus, la référence aux rapports sociaux implique que l'on s'intéresse en priorité aux dimensions collectives de la vie en société, dont témoignent les configurations spatiales (ou sociétés localisées, espaces sociaux, formations socio-spatiales) dont les dimensions sont collectives – ce qui évalue les références à des configurations spatiales individuelles – à des territoires individuels, malgré les filiations de l'espace vécu des années 1970 à la géographie sociale des années 1980 et suivantes.

Revenons à l'article de 1986 « Une géographie des rapports sociaux » :

« Nos sociétés industrialisées contemporaines (j'écrirais aujourd'hui post-industrielles) sont caractérisées par une diversification de plus en plus grande des fonctions qui sont à l'origine des rapports sociaux... Leur autonomisation (de plus en plus effective) devient telle que les individus tendent à appartenir à des structures sociales, à des rapports sociaux qui n'ont plus d'unité, voire d'interférence entre eux. La famille, la communauté paysanne, l'usine ont cessé d'être, à tous les plans, de l'économique à l'idéologique, toute la réalité unifiée des relations sociales. L'unité de territoire qui en était l'assiette, qui en témoignait a été désintégrée » (Hérin, 1986).

Le territoire est ici compris, même si ce n'est pas explicitement, comme un espace ayant une unité, une continuité, qui correspondent (des correspondances multiples et durables) à l'inscription spatiale d'un groupe humain stable ayant en commun les mêmes activités, les mêmes lieux de vie, les mêmes références, valeurs et comportements, bref une identité consistante dont le territoire est à la fois l'assise en même temps que l'une des concrétisations les plus tangibles. L'identification à un territoire conforte, rend palpable en quelque sorte l'identité du groupe social ou de la classe sociale.

En somme, l'archétype du territoire correspondrait à la relation forte d'un groupe social, plus globalement d'une société et de son espace de vie. Cela suggère de revenir à l'une des définitions proposées par Roger Brunet (1990) :

« Le territoire est à l'espace ce que la conscience de classe, ou plus exactement la conscience de classe conscientisée est à la classe sociale potentielle : une forme objectivée et consciente de l'espace ».

La classe sociale, la conscience qu'en ont ceux qui y appartiennent, peut (a pu dans les modes de production antérieurs, agraires, industriels) prendre forme spatiale concrète, se reproduire et se reconnaître dans cette forme spatiale concrète, cette symbiose existentielle de l'appartenance socio-spatiale définissant un territoire. Mais ces types de territoires-là tendent à se désagréger en conséquence des changements économiques et sociaux des décennies contemporaines : la multiplication des mobilités, la mondialisation de l'économie et des échanges, la médiatisation, l'individualisation des rapports sociaux et de nos rapports à l'espace... Aussi les sociétés fortement territorialisées, inscrites dans le temps et l'espace, s'identifiant et identifiées comme telles, sont-elles en voie de disparition, même dans les pays les moins développés.

Les identités sociales se construisent sur des bases plus complexes, plus floues, plus incertaines, moins liées à l'économie que par le passé, plus fondées, par exemple, sur les appartenances à des communautés ethniques et/ou religieuses, ou sur des similitudes de modes et modèles de vie privilégiant les individus plutôt que les groupes. N'en résulte-t-il pas que le territoire défini comme l'espace auquel s'identifie un groupe social, un espace ayant de la continuité et de la cohérence, est une notion obsolète ? Ou qu'il convient d'en adapter les définitions, en considérant, comme le suggèrent Raymonde Séchet et Régis Keerle, que l'émergence de nouveaux mouvements sociaux (écologistes, nationalistes ou régionalistes, de genre, mais aussi ethniques, religieux, voire de classe d'âge, ou encore à références territoriales – les banlieues ghettoïsées, les aspirations sécuritaires des classes sociales favorisées, voire moyennes) expriment de nouveaux rapports à l'espace et contribuent à des territorialités plus ou moins inédites, et donc à la nécessité d'adapter la notion de territoire ?

### Poursuivre la réflexion sur le territoire ?

Arrêtons là, pour le moment, cette ébauche de réflexion sur le territoire. Il faudrait poursuivre dans des directions apparues en cours de route : les questions de l'identité, du patrimoine, de la territorialité et de la spatialité (et les composés en – tion – patrimonialisation par exemple), sont intimement liées à celles du territoire.

Le territoire, le mot, la notion, le concept, s'est imposé tant dans les usages de la vie quotidienne que

dans les langages et les références des scientifiques et des acteurs sociaux (les politiques, au sens le plus large). Soit. Mais que s'impose aussi l'usage de dire de quel territoire l'on parle, pour la clarification des enjeux et la clarté des débats.

Il peut être tentant de réserver l'usage du mot territoire à la désignation d'espaces généralement continus et ayant une certaine cohérence produits et vécus par des groupes sociaux ayant une cohésion durable. Se référant à des temps où prédominaient des sociétés agricoles, plus tard des sociétés industrielles, les territoires de ce type ne susciteraient-ils pas la nostalgie d'un ordre social passé inscrit dans celui des champs ou dans celui des usines? Ces territoires renvoient au travail productif, à l'ordre social inscrit dans celui, durable, des espaces. Des territoires, qui seraient conservateurs? Ce qui pourrait justifier des réticences à employer le terme il y a une vingtaine d'années (mais n'est-ce pas plutôt les références à la territorialité et à l'identité qui suscitent, à juste titre des réserves?).

Au cours des dernières décennies ces territoires hérités du passé subissent des transformations souvent radicales et multiples. La mondialisation de l'économie et des échanges, la multiplication et l'accélération des mobilités, la diffusion généralisée par les médias des informations, etc., bouleversent les enracinements durables des sociétés dans leurs espaces. L'inscription des groupes sociaux dans tel ou tel espace est devenue incertaine, fluctuante, aléatoire. Les références collectives, voire personnelles, à tels ou tels territoires perdent de leur consistance. Pensons aux émigrés/immigrés d'origine subsaharienne vers l'Europe: quels sont leurs territoires? Peut-on même parler de territoires pour dire leurs expériences (dramatiques) des espaces? Ou encore, et à l'opposé, aux catégories sociales supérieures, qui voyagent le monde à l'échelle continentale entre lieux d'activité, de résidence, de loisirs, de rencontres familiales et amicales: Quels territoires? Sinon des lieux (qui sont souvent des lieux forts, le siège social, l'hôtel particulier dans les beaux quartiers, le yacht et le terrain de golf, la chasse réservée...), des lieux séparés, différents mais complémentaires, qui composent des réseaux de grandes dimensions empruntés par les flux les plus variés, des déplacements par jets privés aux circulations de capitaux?

Aussi est-il important, ne serait-ce que parce qu'elle est heuristique, de faire la distinction entre **des terri-**

**toires** caractérisés par leurs stabilités, leurs continuités et la consistance des relations collectives entre sociétés et espaces qu'ils expriment et **des réseaux** relationnels, pour lesquels les dimensions individuelles l'emportent souvent sur les dimensions collectives (Piolle, 1990; 1991). Tenir à cette distinction va à l'encontre de définitions extensives du territoire. Ainsi celle que propose, par exemple, Bernard Elissalde (2002):

« Une géographie des territoires ne saurait donc se limiter à l'étude de surfaces délimitées et emboîtées... Dans les pratiques des habitants des pays développés, la mobilité généralisée et les stratégies de contrôle des réseaux par les acteurs économiques recomposent les territoires de façon réticulaire... Il paraît donc vain d'opposer territoires et réseaux, tout comme de s'interdire d'imaginer des limites floues et des superpositions entre plusieurs territoires. Un lieu peut-être rattaché à plusieurs territoires, relevant de champs différents ». <sup>4</sup>

D'accord avec la seconde partie de la phrase. En revanche, j'ai la conviction qu'il est légitime de distinguer territoires et réseaux. Territoires et réseaux non seulement ne renvoient pas aux mêmes stades et phases historiques de développement économique et social, voire à deux grands types de sociétés (stables, enracinées d'un côté; mobiles et en mouvement de l'autre), mais aussi à des différenciations et inégalités sociales fondamentales. Les réseaux et les territorialités de la mobilité qui les sous-tendent seraient aujourd'hui, dans le contexte de la mondialisation et de la généralisation des flux de toutes sortes, les attributs des catégories sociales dominantes, ayant le territoire – monde pour cadre d'existence. À des niveaux sociaux inférieurs correspondraient des réseaux d'échelles spatiales plus limitées et d'emboîtement incertain et de

4- Roger Brunet (1990) ou Antoine Bailly – Robert Ferras proposent des définitions également extensives du territoire: « Toute société a du territoire, produit du territoire. En fait, elle a en général plusieurs territoires, voire une multitude... des cellules locales et des réseaux ramifiés ». (R. Brunet. *Le Territoire dans les turbulences* – Reclus – 1990) « Les géographes se réfèrent volontiers à des structures sociales globalisantes qu'ils croient déterminées par le territoire. Parmi elle « les pays industriels », le « Tiers Monde », « l'Europe libérale » mais il est aussi des territoires sans limite, faits du quadrillage des réseaux de la communication car l'ensemble des relations produisent aussi de territoire ». (A. Bailly et R. Ferras. *Éléments d'épistémologie de la géographie* – Armand Colin – 1997)

relations sociales moins denses. Aux extrémités inférieures de l'échelle sociale, la disjonction des espaces de référence pour les immigrés, le cantonnement dans des espaces marginalisés pour les populations défavorisées caractérisent les rapports à des espaces d'exclusion souvent stigmatisés, où se développent, éventuellement, des rapports d'appropriation, des formes de territorialisation qui relèvent de la « ghettoïsation » voire s'y exercent éventuellement des contre-pouvoirs, que s'imposent dans des territoires de non-droit (territoires au sens plein d'espaces existentiels pour ceux qui y vivent, territoires au sens politico-administratif pour ceux dont la fonction est d'y maintenir l'ordre public).

Au terme (provisoire) de cette exploration (à poursuivre?) de la notion de territoire s'impose à moi la constatation qu'on n'échappe pas à l'usage du mot: un mot fourre-tout, une appellation trop souvent mal contrôlée, qui renvoie souvent à la complexité des relations que les personnes et les groupes sociaux entretiennent avec leurs espaces d'existence. Mais cette complexité apparaît, bien souvent comme un acquis partagé, bien plutôt que comme une interrogation essentielle. Pour réagir contre la facilité, il conviendrait donc, à minima, de préciser de quel territoire l'on parle lorsque l'on emploie le terme et allant plus avant, de tenter d'en expliciter les sous-entendus et d'en circonscrire les zones d'ombre et les présupposés.

### Quelques références bibliographiques

- Bailly (A.) et al. *Les concepts de la géographie humaine*, Masson, Paris, 1991.
- Bailly (A.), Ferras (R.), *Éléments d'épistémologie de la géographie*, A. Colin, Paris, 1997.
- Brunet (R.), Ferras (R.), Théry (H.), *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Reclus, La Documentation Française, Montpellier – Paris, 1992
- Brunet (R.), *Le territoire dans les turbulences*, Reclus, Montpellier, 1990
- Chauvet (A.), Mesnard (A.), *La ville et les cours d'eau: le cas de la Loire dans l'agglomération nantaise. Le territoire urbain: les quartiers de l'agglomération nantaise. Revue de Géographie sociale des universités d'Angers, Caen, Le Mans, Nantes, 1982-n° 0, p. 100-118.*
- Chevalier (J.), Buléon (P.), *Les concepts de la géographie sociale. Débat autour du concept de formation socio-spatiale. Géographie sociale. Travaux et Documents UA CNRS 915*, Caen, 1986-3, p. 7-18.
- Di Méo (G.), Buléon (P.), *L'espace social. Lecture des sociétés*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Élissalde (B.), *Une géographie des territoires, L'information géographique*, SEDES, Paris, 2002-3, p. 193 – 2005.
- Fournier (J.M.), *Géographie sociale et territoire, Conférence 26<sup>e</sup> Assises nationales CNAEMO*, Brest, 2006, 8 p.
- Frémont (A.), Chevalier (J.), Héris (R.), Renard (J.), *Géographie sociale*, Paris, Masson, 1984.
- Frémont (A.), et al., *Une problématique de la Géographie sociale. Bulletin du Centre d'Études régionales et d'Aménagement (CERA)*, Université de Caen, 1981-2012, p. 5-8.
- Frémont (A.), *Géographie et Action. L'Aménagement du Territoire*, éditions Arguments, Paris, 2005
- Héris (R.), *Géographie humaine, géographie sociale, sciences sociales. La dialectique du social et du spatial. Actes du Colloque de Lyon, Géographie sociale. Éditions Daniel Noin*, 1983, p. 16-26.
- Héris (R.), *Une géographie des rapports sociaux, L'Espace géographique*, 1986-2, p. 108-110.
- Piolle (X.), *Mobilités, identités, territoires. Revue de Géographie de Lyon*, Lyon, 1990-3, p. 149-154.

Piolle (X.), Proximité géographique et lien social. De nouvelles formes de territorialité, *l'Espace géographique*, 1991-4, p. 349-358.

Ripoll (F.), Veschambre (V.), Face à l'hégémonie du territoire: éléments pour une réflexion critique. *Journées d'études « Ville Société Territoire » MSH de Tours*, Collection Perspectives « Villes et Territoires ». Tours, 2000, p. 261-287.

Ripoll (F.), Veschambre (V.), Le territoire des géographes. Quelques points de repère sur ses usages contemporains, in *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005, p. 271-291.